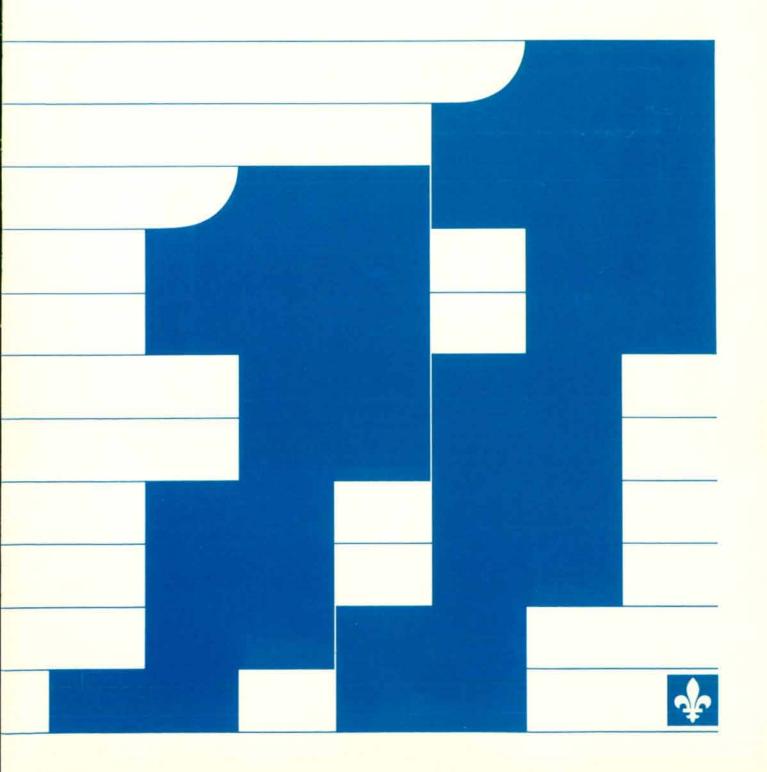
1976

Onzième Rapport annuel de gestion

Caisse de dépôt et placement du Québec



Veuillez cocher à l'endroit prévu Please check the appropriate box si vous désirez un autre exemif you wish to receive an addiplaire de ce rapport annuel, en tional copy of this annual report, français ou en anglais, et nous in English or French. Kindly fill retourner, dûment remplie, cette in your name and address and carte déjà adressée et affranchie. return this self-addressed and stamped card to us. Français Anglais 🗌 French English [Nom Name Compagnie Company Adresse Address Ville City Province Code postal Postal code

Table des matières

Page	
2	Lettre de transmission au Ministre des Finances
2	Le Conseil d'administration
3	Direction et cadres
3	Déposants
4	Points saillants de l'exercice
5	Rapport du directeur général
	Fonds général
8	Compte rendu de gestion
19	États financiers et statistiques
20	Bilan
21	État des revenus et dépenses
22	Notes aux états financiers et rapport du vérificateur
25	Renseignements statistiques
26	Relevé des placements
	Fonds ségrégatifs
31	Compte rendu de gestion
36	États financiers et statistiques
	Bilans
	États des revenus et des revenus accumulés
	Notes aux états financiers et rapports du vérificateur
42	Relevé des placements
44	Rétrospective financière de la décennie

Dépôt légal – 2^{ième} trimestre 1977 Bibliothèque nationale du Québec

Le Conseil d'administration

Caisse de dépôt et placement du Québec

Monsieur Jacques Parizeau Ministre des Finances Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre onzième rapport annuel de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 1976.

Le président du Conseil d'administration et directeur général,

Marcel Cazavan

Marcel Cazavan, président Directeur général Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, vice-président Président Régie des rentes du Québec

Le juge Richard Beaulieu* Président Commission municipale du Québec

Hervé Belzile Président Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Claude Castonguay
Pouliot, Guérard, Castonguay & Associés Inc.

John-H. Dinsmore Sous-ministre de l'Industrie et du Commerce Gouvernement du Québec

Pierre Goyette* Sous-ministre des Finances Gouvernement du Québec

Louis Laberge Président Fédération des travailleurs du Québec

Raymond Lavoie Président directeur général Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux* Directeur général – finance et comptabilité Hydro-Québec

^{*}Membre adjoint

Direction et cadres

Déposants

Direction générale

Marcel Cazavan, directeur général Jean-Michel Paris, directeur général adjoint Pierre Arbour, directeur conseil en investissements corporatifs Marcel Camu, secrétaire Colette Boutin, secrétaire adjoint

Département des placements en obligations

Jean Laflamme, directeur adjoint Serge Leclerc, chef du service de la recherche Jules A. Huot, gestionnaire de portefeuille Robert Lacroix, gestionnaire de portefeuille

Département des investissements en actions

Raymond Lacourse, directeur Étienne J. de Kosko, gestionnaire de portefeuille Jean-Marc Pilon, gestionnaire de portefeuille André Bineau, chef du service de la recherche Pierre Dufresne, conseiller en recherche Reynald N. Harpin, conseiller en recherche Claude L. Langevin, conseiller en recherche

Département des financements privés

Jean C. Lavoie, directeur Jacques Doiron, directeur adjoint Jean Longpré, conseiller

Département des placements hypothécaires

Gilles Doré, directeur Dominique Colard, directeur adjoint (région est) Pierre Galarneau, directeur adjoint (région ouest) Bernard Ranger, conseiller juridique

Département des services aux déposants

Gérard J. Blondeau, directeur Jacques Roy, directeur adjoint

Département des études économiques

Pierre Mayer, directeur

Département des services administratifs

Pierre E. Langlois, directeur Guy Rhéaume, directeur adjoint Gody Lienhard, chef du service des valeurs Louise M. Zakaib, chef du service du personnel

Bureau de la vérification interne

Serge Desjardins, chef

Organismes dont la loi constituante prescrit le dépôt de sommes à la Caisse de dépôt et placement du Québec

- Commission administrative du régime de retraite Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics Régimes de retraite des maires et des conseillers des cités et des villes
- Commission des accidents du travail de Québec
- Office de la construction du Québec
- Régie de l'assurance-dépôts du Québec
- Régie de l'assurance-maladie du Québec
- Régie de l'assurance-récolte du Québec
- Régie des marchés agricoles du Québec
- Régie des rentes du Québec

Régimes supplémentaires de rentes qui confient la gestion de fonds à la Caisse de dépôt et placement du Québec

- Régime supplémentaire de rentes de la Municipalité de la Baie James
- Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James
- Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec
- Régime supplémentaire de retraite (C.S.N.-A.H.P.Q.- Ministère des Affaires sociales)

Points saillants de l'exercice

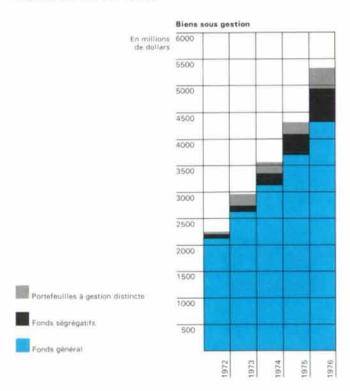
(en millions de dollars)

	1976	1975	Augmentation %
Fonds général			
Actif	\$ 4 318,5	\$ 3 699,0	16,8
Placements	\$ 4 238,8	\$ 3 633,1	16,7
Autres éléments d'actif	\$ 79,7	\$ 65,9	21,0
Avoir des déposants	\$ 4 312,8	\$ 3 690,3	16,9
Total des revenus	\$ 348,2	\$ 276,0	26,2
Revenu net	\$ 327,0	\$ 262,6	24,5
Intérêts versés ou dus aux déposants	\$ 337,5	\$ 272,7	23,7
Rendement sur les sommes en dépôt	8,62%	8,11%	_
Frais d'administration	0,093%	0,101%	
Ensemble des fonds			
Biens sous gestion			
Fonds général	\$ 4 318,5	\$ 3 699,0	16,8
Fonds ségrégatifs	620,5	370,1	67,7
Portefeuilles à gestion distincte	401,2	246,4	62,8
	\$ 5 340,2	\$ 4315,5	23,7
Revenu net			
Fonds général	\$ 327,0	\$ 262,6	24,5
Fonds ségrégatifs	48,8	24,9	96,0
Portefeuilles à gestion distincte	27,7	17,3	60,1
A	\$ 403,5	\$ 304,8	32,4
Dépôts nets*			
Fonds général	\$ 249,1	\$ 265,4	(6,1
Fonds ségrégatifs	227,5	170,4	33,5
Portefeuilles à gestion distincte	116,2	11,0	956,4
	\$ 592,8	\$ 446,8	32,7
Nombre d'employés	113	102	

^{*}Sommes déposées en sus des revenus réinvestis.

Rapport du directeur général

Au cours de son onzième exercice financier, clos le 31 décembre 1976, la Caisse de dépôt et placement du Québec a touché plusieurs nouveaux sommets. Pour la première fois, le total des biens confiés à sa gestion a augmenté de plus d'un milliard durant l'année, pour atteindre \$5,3 milliards, soit une progression de 23,7% par rapport à la période précédente. Les dépôts nets effectués par les divers organismes et régimes supplémentaires de rentes ont excédé le demi-milliard, pour s'établir à \$592,8 millions, alors que le revenu net de l'ensemble des fonds atteignait le niveau sans précédent de \$403,5 millions, soit une hausse de 32,4% par comparaison avec l'année antérieure. Pour ce qui est du rendement net sur les dépôts moyens, il a été de 8,62% en 1976 comparativement à 8,11% en 1975.



Evolution au cours des dernières années

Il était difficile de prévoir, il y a quelques années, que la masse des capitaux confiés à la gestion de la Caisse de dépôt s'accroîtrait de façon aussi sensible et rapide. En effet, le total des biens sous gestion a presque triplé au cours des cinq dernières années. Une telle croissance résulte principalement de gestes posés par le Gouvernement du Québec postérieurement à la création de la Caisse de dépôt, en 1965, et plus particulièrement depuis 1970. C'est ainsi que la proportion des dépôts nets effectués par la Régie des rentes du Québec

représentait 50,4% des nouvelles entrées de fonds en 1976 comparativement à 80,3% il y a cinq ans.

Dès son rapport de 1974, la Caisse de dépôt entrevoyait que le rythme d'accroissement des fonds provenant d'autres sources que le Régime de rentes du Québec serait tel que ces fonds pourraient éventuellement constituer une masse de capitaux supérieure à celle gérée alors pour la Régie des rentes, qui était de l'ordre de \$2,9 milliards. Ses prévisions ont déjà commencé à se concrétiser grâce à l'apport de trois déposants majeurs depuis 1973.

Tout d'abord, elle a assumé la gestion du portefeuille des valeurs mobilières et des sommes qu'est tenue de lui confier la Commission des accidents du travail de Québec, dont le patrimoine s'est par ailleurs fortement accru par suite de l'extension de sa clientèle et des augmentations de primes découlant entre autres de l'indexation des indemnités versées aux victimes d'accidents du travail. Sous l'impulsion de dépôts nets de \$72,5 millions durant l'exercice, l'avoir de la Commission sous gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1976 atteignait \$414,9 millions.

Ensuite, la Commission administrative du régime de retraite, administrateur du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), est devenue un déposant à la Caisse de dépôt. Ses dépôts nets en 1976 se sont chiffrés à \$139,9 millions et, de plus, elle lui a confié la gestion de portefeuilles de caisses de retraite d'une valeur d'environ \$14 millions. Ces portefeuilles provenaient de sept régimes supplémentaires de rentes d'organismes rattachés aux ministères des Affaires sociales et de l'Éducation, dont les adhérents avaient opté en faveur du RREGOP. conformément aux dispositions de diverses conventions collectives de travail. La Commission et la Caisse de dépôt prévoient conclure le transfert des biens d'autres régimes de ce genre en 1977. L'avoir consolidé du RREGOP s'établissait à \$312,1 millions au 31 décembre 1976.

Enfin, la Loi sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, adoptée en 1975, prévoyait que la Caisse de dépôt continuerait de gérer les placements de l'industrie de la construction comme elle le faisait depuis 1970, L'Office de la construction du Québec, le nouvel administrateur du Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec, a effectué des dépôts d'un montant total de \$84,2 millions durant l'exercice, portant ainsi l'avoir du Régime à \$394,8 millions au 31 décembre 1976.

Dans l'ensemble, les placements de ces trois déposants représentaient 21% du total des biens sous gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre

1976. Il y a cinq ans, la proportion de ce total attribuable uniquement à la Régie des rentes était de 90,4%. C'est donc dire l'ampleur de la diversification des fonds qui s'est produite au cours de cette période. Cette diversification a contribué à l'extension du rôle de la Caisse de dépôt sur les marchés financiers en lui conférant une marge de manoeuvre supplémentaire. En effet, les dépôts effectués par la Commission des accidents du travail de Québec, la Commission administrative du régime de retraite et l'Office de la construction du Québec étant de caractère à long terme, la Caisse de dépôt a réussi à maintenir jusqu'ici sa politique de placement en titres à long terme, chose qu'autrement elle n'aurait pu faire en raison des exigences actuarielles présentes de son principal déposant, la Régie des rentes du Québec.

A ce sujet, rappelons que le rapport annuel de gestion de 1975 de la Caisse de dépôt soulignait l'urgente nécessité pour le Gouvernement du Québec de donner suite aux recommandations formulées par la Régie des rentes dans son analyse actuarielle du régime de rentes au 31 décembre 1974. Par l'arrêté en conseil du 25 février 1976, le Gouvernement du Québec procédait à la création du Comité d'étude sur le financement du Régime de rentes du Québec et sur les régimes supplémentaires de rentes, aussi connu sous le nom de COFIRENTES+. Le comité, sous la présidence de monsieur Hervé Hébert, actuaire, comprend six autres membres, dont un cadre supérieur de la Caisse de dépôt désigné par son Conseil d'administration. La date ultime prévue pour la présentation du rapport de ce comité a été fixée au 31 août 1977.

La Caisse de dépôt entretient d'étroites relations avec ses déposants, particulièrement ceux dont le patrimoine doit être investi aux fonds ségrégatifs ou géré de façon distincte. Elle discute avec eux de questions telles que leurs prévisions de dépôts, la nature ou la portée de leurs engagements financiers, les objectifs de placement et de rendement ainsi que les exigences en matière de rapports.

Modifications aux règlements

Afin de répondre à des exigences nouvelles, la Caisse de dépôt a apporté des modifications à ses règlements en ce qui concerne les fonds ségrégatifs, les fonds ou portefeuilles à gestion distincte et les portefeuilles à gestion particulière, respectivement désignés jusqu'ici comme portefeuilles ségrégatifs, fonds administrés et portefeuilles sous mandat. Ces amendements adoptés par le Conseil d'administration à son assemblée ordinaire du 16 novembre ont subséquemment été entérinés par arrêté en conseil.

En vertu de ces amendements, la Caisse de dépôt est notamment autorisée à constituer un nouveau fonds ségrégatif d'obligations, formé uniquement d'obligations gouvernementales, appelé le fonds «G». Sa mise sur pied fait suite au voeu exprimé par un déposant chargé de l'administration d'un nombre grandissant de régimes supplémentaires de rentes d'employés du secteur public et dont les divers patrimoines se prêtent bien à une administration collective par le biais d'une caisse commune. Tous les organismes ou régimes habilités à déposer aux fonds ségrégatifs pourront, s'ils le désirent, investir dans le fonds «G» de la même façon qu'ils le font présentement dans les fonds «O», «A» et «H», composés d'obligations, d'actions et d'hypothèques, respectivement.

Les amendements apportés aux règlements de la Caisse de dépôt à l'égard des fonds ou portefeuilles à gestion distincte l'autorisent à administrer des patrimoines de façon à répondre à des besoins spécifiques lorsque la loi du déposant et la charte de la Caisse de dépôt le permettent.

La Caisse de dépôt perçoit des honoraires de gestion des organismes et régimes dont elle gère l'avoir dans ses fonds ségrégatifs ou sous forme de portefeuilles à gestion distincte. Le tarif, établi par le Conseil d'administration, est en viqueur depuis 1970; il est calculé sur la valeur des placements et tient compte notamment de la nature des titres ainsi que du degré de surveillance qu'ils exigent. En 1976, les honoraires percus par le fonds général pour la gestion des fonds ségrégatifs et des portefeuilles à gestion distincte se sont élevés à \$980 057, soit 21,3% du total des frais d'administration de la Caisse de dépôt, Au 31 décembre 1976, la proportion de l'actif global de ces fonds et portefeuilles équivalait à 19.1% de l'ensemble des biens sous gestion. Compte tenu de la composition plus variée des placements de ces patrimoines et des frais de service additionnels qu'ils occasionnent, la Caisse de dépôt vise à effectuer un juste partage de ses frais d'administration entre ses diverses catégories de déposants.

Régie interne

Sur le plan de la régie interne, la Caisse de dépôt a apporté un certain nombre de modifications à son mode de fonctionnement et à ses structures administratives en 1976. En matière de placement, elle a redéfini le rôle de quatre comités de placement, correspondant à chacun de ses grands secteurs d'activité dans ce domaine, soit les placements en obligations, les investissements en actions, les financements privés et les placements hypothécaires. Chacun de ces comités départementaux a pour principales fonctions de réaliser le programme de placement qui lui a été tracé, d'autoriser les placements qui peuvent être faits sous son autorité et de faire des recommandations au Comité direc-

teur de placement quant aux investissements ou à la politique générale de placement.

Par délégation de pouvoirs du directeur général, le Comité directeur de placement constitue la plus haute instance opérationnelle en matière de placements. Ce comité se compose du directeur général, du directeur général adjoint, qui en est le président, des quatre directeurs de départements de placements et du directeur conseil en investissements corporatifs. Il entérine tous les placements effectués sous son autorité en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, recommande au Conseil d'administration de la Caisse de dépôt les placements qui sont du ressort de ce dernier et, d'une façon générale, sanctionne et concilie les politiques et stratégies de placement des divers départements.

Sur le plan de l'administration, un comité de gestion, formé des directeurs de département, interprète les stipulations de la charte et des règlements en matières autres que le placement et formule diverses recommandations en ce qui concerne la politique générale de la Caisse de dépôt dans le domaine de la gestion.

Effectifs et nominations

Conformément à l'autorisation du plan d'effectifs et de l'organigramme qu'elle a soumis aux autorités en 1976, la Caisse de dépôt a modifié la nomenclature de sa structure d'organisation et les titres de fonction de certains membres de sa direction et du personnel cadre. Ces changements avaient, d'une part, pour but d'introduire la notion de département et de préciser celle de service. Ils visaient, d'autre part, à adopter des titres de fonction plus représentatifs du travail de certains, comme les gestionnaires de portefeuille, les chefs de service, les conseillers en recherche, etc., afin de les rendre plus conformes à la terminologie en usage dans le milieu financier. Par ailleurs, la Caisse de dépôt a procédé à la création du poste de directeur conseil en investissements corporatifs, rattaché à sa direction générale.

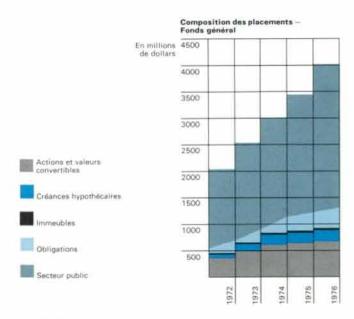
Enfin, la Caisse de dépôt a regroupé sous le département des services administratifs les opérations des services de la comptabilité, du personnel, des valeurs, de l'informatique et des services auxiliaires. Elle s'est de plus dotée d'un ordinateur d'une grande flexibilité pouvant suffire à tous ses besoins de systèmes, tant de comptabilité et de vérification que de gestion et d'analyse financière. Ces mesures lui permettront d'assurer l'efficacité des services de soutien face à l'expansion prévue de ses affaires.

Compte rendu de gestion

Au cours de l'exercice financier clos le 31 décembre 1976, l'actif du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec a dépassé le cap des \$4 milliards pour se situer à \$4,3 milliards, soit une hausse de 16,8% par rapport à l'année précédente. Pour la dixième année consécutive, le taux de rendement net de la moyenne des dépôts a augmenté; il a atteint un sommet de 8,62%, marquant ainsi un accroissement de 0,51% par rapport à 1975.

Les détenteurs d'unités de dépôts à préavis du fonds général se sont réparti, au prorata de leur participation, le revenu net de l'exercice, au montant de \$327 millions; ils ont également effectué des dépôts totalisant \$249,1 millions comparativement à \$265,4 millions en 1975.

Quant aux placements, ils s'établissaient à \$4 238,8 millions et leur ventilation, en fonction de la valeur comptable de chaque catégorie, était la suivante: 73,2% en obligations, 15,6% en actions et valeurs convertibles, 5,9% en immeubles et créances hypothécaires et finalement, 5,3% en valeurs à court terme. Par voie de comparaison avec l'année précédente, la position relative des obligations a gagné un peu plus de 2% aux dépens de celle des actions alors que les autres éléments du portefeuille ne changeaient guère.



Aperçu de la conjoncture

La croissance quelque peu décevante de l'économie canadienne en 1976 découle de la poursuite de politiques économiques austères face à la nécessité d'éliminer les déséquilibres qui persistaient au seuil de la reprise relativement à l'évolution des prix, des coûts et de la balance des paiements. Par contre, ces tensions conjoncturelles se sont

atténuées au cours de l'année. La conjoncture a donc évolué en 1976 à l'ombre de politiques économiques restrictives.

Sur le plan monétaire, la Banque du Canada est demeurée fidèle à l'approche monétariste adoptée au début de 1975 en vertu de laquelle le contrôle des agrégats monétaires prime sur les conditions générales du crédit, sur la structure des taux d'intérêt et sur le cours du dollar canadien. Dans cet esprit, la restriction du crédit s'est poursuivie malgré la persistance d'un dollar canadien surévalué et d'écarts extrêmement élevés entre les taux d'intérêt sur les marchés monétaires du Canada et des États-Unis.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'inflation, le gouvernement fédéral a adopté une série de coupures budgétaires visant à régler la croissance de ses dépenses sur celle du produit national brut. Les autres paliers de gouvernement ont également eu recours à des mesures d'austérité en raison des difficultés prévues pour le financement de leurs déficits et du désir de ne pas ajouter indûment au fardeau fiscal déjà lourd des contribuables.

Finalement, ces interventions traditionnelles ont été renforcées par une politique globale de contrôles sur les prix et les revenus qui a eu pour effet de réduire considérablement les attentes de revenus alors que persistait un climat d'incertitude générale.

Cet ensemble de politiques a influencé l'évolution du cycle économique canadien en 1976. Comme la plupart des pays industrialisés, le Canada a connu une accélération de sa croissance au cours du premier trimestre en raison principalement du dynamisme de la consommation et d'une accumulation de stocks qui s'est par la suite révélée excessive. Cette progression s'est brusquement interrompue au deuxième trimestre pour ne reprendre que lentement au second semestre.

La réduction du rythme d'accumulation des stocks, la modération des dépenses gouvernementales et la baisse des dépenses d'investissement pour fins de production ont joué un rôle prépondérant dans cet affaiblissement de l'activité économique alors que les secteurs de la consommation, de la construction domiciliaire et des exportations parvenaient, dans une certaine mesure, à en amoindrir les répercussions. Tout compte fait, le taux réel de croissance du produit national brut devrait s'établir à environ 4,7% pour 1976 en comparaison de 0,6% pour 1975. Parallèlement, l'inflation au niveau des prix à la consommation a diminué sensiblement pour se situer à une moyenne de 7,5% en 1976 au regard de 10,8% en 1975.

À cause de la stagnation de leurs bénéfices pour une deuxième année consécutive, de l'incertitude dans l'application des contrôles et de la surcapacité croissante de production, les entreprises se sont montrées hésitantes à s'engager dans de nouvelles immobilisations et n'ont pas tardé à réduire rapidement les stocks excédentaires. D'autre part, le consommateur a maintenu la progression rapide de ses dépenses et ce, malgré l'effet dépressif des contrôles sur ses attentes de revenus et la persistance d'un taux de chômage élevé. L'effet bénéfique sur son pouvoir d'achat d'un ralentissement plus marqué de l'inflation par rapport à celui des hausses salariales a favorisé le dynamisme de la consommation. Par ailleurs, l'activité dans le secteur de la construction domiciliaire s'est trouvée stimulée grâce à des subsides gouvernementaux.

Finalement, le renforcement de la demande extérieure, liée surtout à la reprise économique américaine, et le ralentissement des importations ont permis un redressement sensible de la balance commerciale du Canada, qui est passée d'un déficit de l'ordre de \$600 millions en 1975 à un surplus d'environ \$1,3 milliard en 1976. Toutefois, sous le poids d'un déficit grandissant de la balance du compte des services, le déficit au compte courant ne s'améliorera que légèrement par rapport à l'année dernière pour se situer à environ \$4,5 milliards. La nécessité de financer un tel déficit et l'attrait de taux d'intérêt nettement inférieurs à l'étranger ont largement contribué à accroître la part de financement que les emprunteurs canadiens ont réalisée sur les marchés étrangers en 1976 par rapport à l'ensemble de leurs besoins.

Politique de placement

La politique générale de placement adoptée par la Caisse de dépôt lors de sa formation en 1966 est toujours demeurée conforme à quatre grands principes et objectifs prioritaires: assurer la protection du capital, réaliser sur ses placements un rendement compatible avec les risques assumés, maintenir une saine diversité dans son portefeuille et finalement, oeuvrer en vue de l'essor économique du Québec.

Au cours de ses onze années d'existence, la Caisse de dépôt a acquis une autonomie qui lui a assuré une crédibilité incontestable dans les milieux financiers, industriels et commerciaux au Canada, ce qui, en retour, lui a valu le respect de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis sa création. Ainsi est-elle devenue un membre à part entière du réseau complexe d'institutions financières canadiennes.

Peu connue du grand public en raison de la nature spécialisée de son activité, la Caisse de dépôt a néanmoins retenu l'attention en 1976. La presse financière a en effet fait état de son intervention sur le marché secondaire en vue d'ordonner le marché des obligations du gouvernement du Québec,

lorsque des tensions inhabituelles se sont manifestées. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'elle prenait position de façon que l'écart de rendement entre ces obligations et d'autres titres analogues ne soit pas disproportionné. On se rappellera qu'à diverses époques par le passé, elle était intervenue de façon similaire. Effectivement, les récentes opérations ne se distinguent des précédentes que par le vif intérêt qu'elles ont suscité auprès du public.

Les interventions de la Caisse de dépôt en 1976 découlaient d'abord du fait qu'elle était depuis longtemps reconnue comme un des principaux éléments de stabilisation des valeurs du Québec et de l'Hydro-Québec sur le marché canadien. Il y avait ensuite l'importance que ces titres occupaient dans l'ensemble des fonds qu'elle administrait ainsi que les répercussions sur leur valeur globale de réalisation. Au 31 décembre 1976, la Caisse de dépôt détenait ou gérait pour le compte de déposants près de \$2,5 milliards d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec et \$644 millions de titres émis par des corps publics québécois, soit des municipalités, commissions scolaires, CEGEP, universités ou hôpitaux. De plus, il importait que le taux de rendement exigé pour les obligations du gouvernement du Québec sur le marché secondaire, qui fixe en quelque sorte le niveau du taux des nouvelles émissions, ne s'accentuât pas trop en raison de l'influence qu'il exerce sur le coût d'emprunt des divers corps publics québécois.

En outre, il convient de préciser que ce genre d'opérations s'inscrit dans le cadre de la politique générale de placement de la Caisse de dépôt, préconisée dans le discours prononcé par le chef du Gouvernement du Québec le 9 juin 1965 devant l'Assemblée nationale, à l'occasion de la présentation en deuxième lecture de la Loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ce document, après avoir notamment souligné que l'organisme ne doit pas s'isoler des marchés financiers, signale que «lorsque ses ressources auront atteint un niveau suffisamment élevé, il pourra finalement servir d'alternative partielle ou totale à des marchés temporairement défavorables ou encombrés». À cet égard, le tableau ci-dessous

Achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le Gouvernement du Québec sur le marché primaire canadien, 1966-1976

Type d'émission	Valeur nominale (en millions de dollars)	Pourcentage du total émis
Publique	1 257,6	52.9
Privée	1 120,0	47.1
Total	2 377.6	100.0

Revenus réinvestis

Nouveaux dépôts

indique le montant de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, acquis par la Caisse de dépôt lors d'émissions publiques ou privées sur le marché canadien depuis 1966.

Le document enchaîne ensuite avec deux précisions qui sont aujourd'hui d'une grande actualité;

«Une fois l'expérience acquise, la Caisse de dépôt pourra collaborer d'une façon extrêmement efficace à l'administration de toute la dette publique du Québec. Elle devrait normalement être en mesure d'élargir le marché pour ces titres, d'intensifier le volume des transactions, d'éviter qu'apparaissent des différences irrégulières de rendement pour diverses échéances. Elle jouera en somme, dans l'avenir, un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui que la Banque du Canada a joué à l'égard des titres du gouvernement canadien depuis maintenant près de trente ans, mais surtout au cours des quinze dernières années, pour en développer, en stabiliser et en approfondir le marché.»

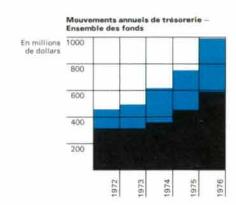
«Il est tout à fait évident que la Caisse de dépôt n'a pas la moindre fonction monétaire et serait absolument incapable d'en avoir une, fût-elle partielle. Présenter la Caisse de dépôt, comme on l'a fait parfois, comme une amorce de banque centrale, c'est démontrer un manque de connaissance surprenant des mécanismes monétaires et bancaires les plus élémentaires.»

En conclusion, il convient de rappeler que les interventions de la Caisse de dépôt sur le marché secondaire des obligations du Québec et de l'Hydro-Québec ne doivent pas entraîner la réduction de ses disponibilités en deçà du minimum requis pour apporter un appui efficace et essentiel au succès des nouvelles émissions, surtout lorsque les marchés financiers sont soumis à des tensions particulières.

Valeurs à court terme

Pour un organisme financier dont les mouvements annuels de trésorerie sont de l'ordre de \$1 milliard, la gestion de l'encaisse constitue une opération d'importance primordiale. En 1976, les dépôts nets effectués par l'ensemble des déposants ont été de \$592,8 millions et le revenu net de tous les fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt a atteint \$403,5 millions.

La Caisse de dépôt est alimentée en dépôts appréciables provenant de divers organismes et caisses de retraite. Pour plus de sécurité mais surtout par souci d'efficacité, ces fonds lui sont acheminés au moyen de virements bancaires et sont investis la journée même. Initialement, la majorité des sommes ainsi remises font l'objet de dépôts à de-



mande auprès du fonds général, lesquels constituent une créance des déposants sur la Caisse de dépôt. Ces dépôts, dont le remboursement peut être exigé sur préavis de trois jours, portent immédiatement intérêt à un taux fixé au jour le jour et qui fluctue en fonction du rendement des capitaux sur le marché monétaire. Au 31 décembre 1976,

les dépôts à demande totalisaient \$103,2 millions.

Compte tenu des exigences financières à relativement longue échéance de ses déposants et conformément à sa politique générale de placement, la Caisse de dépôt affecte chaque année des sommes considérables à l'acquisition d'obligations à long terme. Le calendrier des nouvelles émissions de titres obligataires du secteur public québécois détermine son degré d'activité sur le marché primaire des obligations au Canada. En plus d'être présente sur les marchés monétaire et financier, la Caisse de dépôt oeuvre également sur le marché boursier canadien. Toutes ces transactions exigent de sa part beaucoup de stratégie et de planification en raison des montants en cause.

Accroissement net des placements en obligations – Ensemble des fonds

Catégories	1976	1975	1974	1973	1972
Gouvernement du Québec et garanties	545,3	296.8	220.2	312.4	206,0
Garanties par octroi provincial	56,0	27,0	24.6	47.1	27.4
Municipales et scolaires	73,2	68.0	48,3	107,4	16,2
Total partiel	674,5	391,8	293,1	466.9	249,6
Gouvernement du Canada	(4,6)	42.7	(21,1)	7,3	(2.8)
Compagnies	105,2	68.8	70.9	26.7	58.6
Total	775,1	503.3	342.9	500.9	305.4

Par ailleurs, elle contracte aussi d'importants engagements financiers à l'égard de placements à long terme dont l'acquisition ne peut se concrétiser avec la rapidité qui caractérise les marchés financiers ou boursiers. C'est notamment le cas de financements privés sous forme d'obligations hypothécaires, de débentures, de transactions immobilières ou de créances hypothécaires. Les débours qu'entraînent de tels placements ne peuvent pas toujours être prévus avec exactitude car ils sont généralement liés au parachèvement de travaux d'envergure; ils s'échelonnent donc souvent sur une période relativement longue. La Caisse de dépôt doit néanmoins en tenir compte dans sa situation de trésorerie et effectuer sur le marché monétaire le type de placements qui lui permettront de respecter ses engagements. Au 31 décembre 1976, elle en comptait pour un montant de \$114 millions aux seuls titres des hypothèques et des financements privés.

La Caisse de dépôt accepte également des dépôts à échéance remboursables à une date définie qui ne dépasse habituellement pas deux ans. Ils portent intérêt à un taux fixe établi au moment du dépôt, en fonction du marché monétaire. Au 31 décembre 1976, leur total s'établissait à \$2,5 millions. Cette catégorie de dépôts peut varier appréciablement d'une année à l'autre.

Afin de concilier toutes les exigences précitées, la Caisse de dépôt doit forcément déployer une activité importante et soutenue sur le marché monétaire, dont elle constitue d'ailleurs un rouage important. Les valeurs à court terme qu'elle y acquiert sont des effets négociables dont le terme varie en fonction des exigences des déposants, des perspectives des taux d'intérêt et des engagements. Elles sont principalement constituées de bons du Trésor, d'acceptations de banques, de certificats de dépôt de banques, de dépôts «swaps» et d'effets commerciaux de sociétés. Les taux de rendement en vigueur sur certaines de ces valeurs constituent les éléments de base d'une formule mathématique qu'emploie la Caisse de dépôt pour établir le taux d'intérêt quotidien versé sur les sommes laissées en dépôts à demande au fonds général, en attendant d'être converties en dépôts ou placements à long terme au fonds général, aux fonds ségrégatifs ou pour le compte de portefeuilles à gestion distincte. En 1976, ce taux a oscillé entre 8,18% et 9,76% pour se situer en movenne à 8.98%.

Les transactions sur le marché monétaire sont nombreuses, s'effectuent avec rapidité et précision et leur règlement se fait selon un horaire rigoureux. Il y a donc nécessité d'un parfait synchronisme dans les prévisions d'entrées, de sorties et d'investissement de fonds, de manière à optimiser le rendement des capitaux. En 1976, le total de ces transactions s'est chiffré à quelque \$3,8 milliards. La valeur moyenne mensuelle des titres à court terme détenus s'est établie à \$274,2 millions durant l'année; en fin d'exercice, elle était de \$226,4 millions.

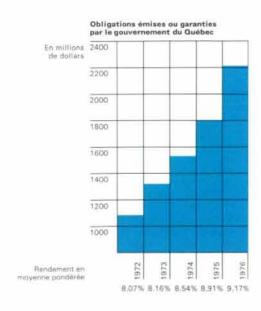
En définitive, le poste «Valeurs à court terme»

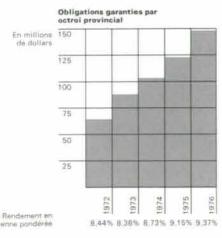
apparaissant au bilan du fonds général représente les placements effectués en prévision de tous les engagements contractuels de la Caisse de dépôt; il peut parfois incorporer un certain coussin de liquidité correspondant aux politiques et stratégies de placement face à la conjoncture des marchés.

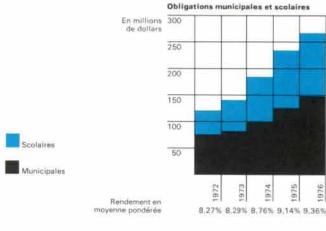
Placements en obligations

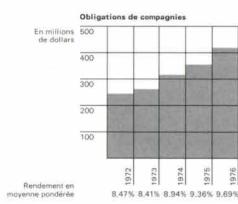
Durant l'exercice, la valeur comptable du portefeuille-obligations a augmenté de \$523,3 millions, pour s'établir à \$3,1 milliards au 31 décembre 1976, soit 73,2% du total des placements du fonds général à cette date. Les tableaux ci-dessous illustrent l'évolution des placements et du rendement des quatre principales catégories d'obligations de ce portefeuille, de 1972 à 1976, Au cours de cette période, la valeur comptable globale du portefeuille a presque doublé alors que sa proportion, par rap-

Obligations détenues par le Fonds général





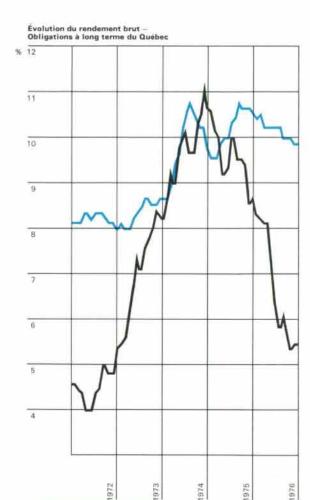




port à l'ensemble des placements du fonds général, est demeurée sensiblement la même. Par ailleurs, le total du compartiment des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, qui représentait 51,5% des placements en 1972, atteint maintenant 52,1%.

Au cours des cinq dernières années, le rendement en moyenne pondérée du portefeuille a été porté de 8,10% en 1972 à 8,99% en 1975, puis à 9,26% en 1976. Cet accroissement de 0,27% n'est cependant qu'un faible indice de la progression véritable du taux de rendement réel de ces valeurs.

En effet, les résultats encourageants de la lutte contre l'inflation ont permis aux investisseurs de réaliser en 1976 des rendements réels positifs sur leurs placements en obligations. Le rendement réel correspond au taux de rendement brut moins le taux d'inflation; les deux tableaux suivants illustrent respectivement l'évolution du rendement brut des obligations à long terme du gouvernement du Québec par rapport à l'indice des prix à la consommation ainsi que leur rendement réel. Il en ressort que le rendement brut devient illusoire lorsque le taux d'inflation le surpasse. Ainsi, quand les taux d'intérêt étaient à leur sommet en 1974 et 1975, le rendement

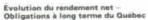


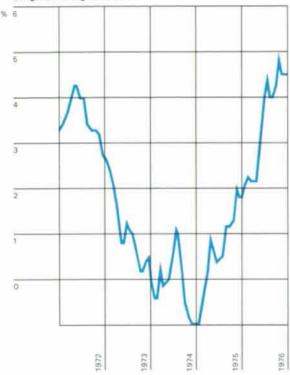
réel était à vrai dire négatif puisque le taux d'inflation lui était alors supérieur. Par contre, au cours de 1976, on a enregistré un taux de rendement réel positif qui s'est accentué au fur et à mesure que se résorbait l'inflation et ce, malgré la diminution progressive des taux d'intérêt.

Indice des prix à la consommation

Au cours de 1976, la demande de fonds du secteur public a été supérieure à celle du secteur privé au Canada de sorte que les taux de rendement des obligations du gouvernement fédéral et des compagnies ont continué de se rapprocher. À titre d'exemple, l'écart de rendement entre les obligations industrielles à long terme jouissant de la plus haute cote et les titres du gouvernement du Canada de même échéance, qui était passé de 145 points de base à 78 points au cours de 1975, n'était plus que de 47 points au 31 décembre 1976.

Au début de 1976, il était plausible d'entrevoir une baisse des taux d'intérêt au cours de l'année. Eu égard aux rendements et aux titres disponibles, la Caisse de dépôt a jugé opportun d'accroître temporairement la proportion de ses placements en





Nouvelles obligations à long terme émises ou garanties par le Gouvernement du Québec sur le marché canadien en 1976 (en millions de dollars)

Émissions				
Туре	Nombre	Valeur nominale	Achats par la Caïsse de dépôt sur le marché primaire	Pourcentage du total
Publique	5	555	220	39.6
Privée	4	255	255	100.0
Total	9	810	475	58.6

Accroissement net des placements en obligations — Fonds général (en millions de dollars)

obligations du gouvernement du Canada, pour ensuite la réduire au fur et à mesure que se concrétisait la baisse des taux d'intérêt.

Par ailleurs, elle a acquis des valeurs corporatives d'une moindre négociabilité mais d'un rendement plus élevé, assorties de diverses formes de garanties gouvernementales.

Sans perdre de vue les grandes tendances économiques qui peuvent la faire opter, à l'occasion, pour une prolongation ou une réduction du terme moyen des portefeuilles d'obligations confiés à sa gestion, la Caisse de dépôt doit néanmoins tenir compte des contraintes que lui imposent les exigences actuarielles de l'ensemble de ses divers déposants.

Comme au cours des années précédentes, la Caisse de dépôt a continué d'accorder un concours prioritaire à la distribution des nouvelles émissions d'obligations, soit émises ou garanties par le gouvernement du Québec, soit garanties par octroi provincial ou émises par les municipalités et commissions scolaires. Le tableau «Nouvelles obligations à long terme émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien en 1976» révèle que la Caisse de dépôt s'est, au total, portée acquéreur de \$475 millions (valeur nominale) de telles obligations sur le marché primaire, dont \$395 millions émises par le gouvernement du Québec, \$50 millions par l'Hydro-Québec et \$30 millions par Sidbec. Par ailleurs, les achats effectués par la Caisse de dépôt à l'occasion de nouvelles émissions publiques correspondent à moins de 40% du total de ces émissions.

Le tableau «Accroissement net des placements en obligations — Fonds général» dénote l'envergure de l'activité déployée par la Caisse de dépôt dans le domaine des obligations, particulièrement en ce qui a trait aux émissions québécoises du secteur public. À cet égard, l'augmentation nette au fonds général s'est établie à \$468 millions en 1976, soit 89,4% du total.

En plus de sa participation au marché primaire, la Caisse de dépôt est également intervenue sur le

	1976	1976		1975		1974		1973		1972		
Catégories	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	50		
Gouvernement du Duébec et garanties	409,3	78,2	265.0	66.0	216.8	69.7	229,0	78.8	205,6	68,0		
Garanties par octroi provincial	24,5	4,7	20.4	5.1	15.5	5.0	22,8	7.9	26.3	8,7		
Municipales et scolaires	34,2	6,5	49,7	12.4	42.4	13.7	19.7	6.8	14.8	4,9		
Total partiel	468,0	89,4	335,1	83.5	274,7	88.4	271.5	93,5	246.7	81,6		
Gouvernement du Canada	(7,8)	(1,5)	27,5	6.8	(20,4)	(6.6)	1.4	0.5	(2,2)	10.7		
Compagnies	63,1	12,1	38.8	9.7	56.6	18.2	17.6	6,0	58.0	19,1		
Total	523,3	100,0	401.4	100.0	310.9	100.0	290.5	100,0	302.5	100.0		

marché secondaire des obligations du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec lorsque des pressions se sont fait sentir.

Dans l'ensemble de ses opérations, le département des placements en obligations est responsable de la gestion des valeurs à court terme, du portefeuille-obligations du fonds général, du fonds ségrégatif d'obligations (fonds «0») et des titres obligataires faisant partie des portefeuilles à gestion distincte. Au 31 décembre 1976, ces valeurs totalisaient \$4 milliards.

Investissements en actions

L'année 1976 a débuté sur une note optimiste, favorisant ainsi une activité fébrile à la bourse, tant à New York qu'à Montréal et Toronto. En l'espace d'un peu plus d'un mois, l'indice Dow Jones passait de 839 le 22 décembre 1975 à 977 le 4 février 1976, soit une hausse de 16,5%. Durant cette période, le volume quotidien des transactions à la Bourse de New York fut très élevé, dépassant parfois 30 millions d'actions. Le 15 janvier 1976, un nombre record de 38,5 millions d'actions changeaient de mains. Un regain de confiance quant aux perspectives de l'économie américaine et la baisse du taux d'inflation et des taux d'intérêt à court terme expliquaient un tel comportement de la part des investisseurs.

Même si les perspectives économiques s'annonçaient moins encourageantes au Canada à la même époque, l'enthousiasme qui se manifestait à New York a gagné les investisseurs canadiens. L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto a enregistré une hausse de 12,4%, passant de 169 à 190 au cours de la même période. Le volume des transactions fut également très élevé. La hausse des cours, tant à la Bourse de Montréal qu'à celle de Toronto, s'est poursuivie jusqu'à la fin de février, alors que les indices atteignaient leur sommet de l'année.

Après cette période d'euphorie, les investisseurs ont adopté une attitude plus réservée face à la situation économique et financière qui régnait au Canada. Durant le reste de l'année, ils ont fait preuve de lassitude et d'inquiétude en raison de la lenteur de la reprise économique, de la crainte d'une détérioration de la position concurrentielle de l'économie canadienne par suite de la hausse des coûts de production ainsi que de la méfiance des milieux financiers et d'affaires à l'égard des interventions des gouvernements dans le processus économique, particulièrement en matière de lutte contre l'inflation. A ce propos, ils appréhendaient que les mesures prises ne soient qu'un premier pas vers une économie planifiée. Des déclarations politiques ont même semé un certain désarroi dans divers milieux; quelques compagnies de même que des

corps intermédiaires ont alors réagi énergiquement.

Deux situations d'ordre politique ont aussi, à des degrés divers, influencé les marchés boursiers nordaméricains: tout d'abord, l'incertitude qui a caractérisé la période pré-électorale quant à l'issue de l'élection présidentielle aux États-Unis puis l'accession au pouvoir d'un nouveau gouvernement au Québec. Ce dernier événement a surpris plusieurs investisseurs et la réaction sur les bourses au Canada a été vive mais ordonnée. Au cours des deux jours qui ont suivi le scrutin, l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto et l'indice général de la Bourse de Montréal ont accusé des baisses respectives de 4,46% et 4,27%. La situation s'est cependant stabilisée la troisième journée et les marchés boursiers ont clôturé en hausse. Durant la quinzaine qui a suivi l'élection, ce sont surtout les actions d'entreprises jugées comme ayant un «contenu» québécois élevé qui ont accusé les fluctuations les plus marquées. Le mois de novembre a pris fin sur une note sombre, les indices des deux bourses touchant alors leur plus bas niveau en 1976.

L'année s'est toutefois terminée sur un ton plus optimiste et les indices de Montréal et de Toronto sont revenus à des niveaux supérieurs à ceux du début de 1976. Pour sa part, l'indice général de Montréal a clôturé à 180 comparativement à 173 à la fin de 1975. Les deux diminutions successives de ½ du taux bancaire, en novembre et décembre, ont concouru à l'amélioration du climat boursier au pays. De plus, la vigueur des marchés obligataire et boursier aux États-Unis en fin d'année a grandement favorisé le raffermissement des cours au Canada.

Durant l'exercice écoulé, un montant net de \$22,6 millions en actions et valeurs convertibles a été ajouté au portefeuille, dont près de la moitié en novembre. Cet accroissement est de loin le plus faible enregistré par le portefeuille-actions depuis que la Caisse de dépôt a commencé à transiger sur les marchés boursiers en 1967. Au 31 décembre 1976, la valeur comptable des investissements en actions était de \$661,3 millions, soit 15,6% de l'ensemble des placements du fonds général en comparaison de 17,6% un an plus tôt. Les achats nets les plus importants ont été effectués dans les secteurs «Consommation et services», «Banques et finance» et «Mines et métaux», pour des montants respectifs de \$14,4 millions, \$11,2 millions et \$11,1 millions.

À la suite d'émissions de droits de souscription d'actions par certaines banques, la Caisse de dépôt s'est prévalue de ses droits d'actionnaire pour hausser ses investissements dans ce secteur d'activité, surtout au cours du premier semestre. Le rendement élevé des dividendes sur les titres ban-

caires par rapport à leur niveau historique et la faiblesse relative des cours à cette époque l'ont portée à agir ainsi.

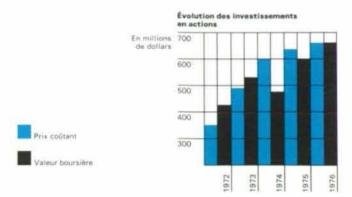
La reprise attendue dans le secteur «Mines et métaux» en prévision d'une hausse des expéditions, du redressement des prix et de la perspective d'un retour des stocks à un niveau normal ont incité la Caisse de dépôt à accroître ses investissements dans ce secteur, principalement durant le dernier trimestre, en dépit d'une rentabilité médiocre à cette époque.

Dans le secteur «Consommation et services», elle a surtout tiré parti de l'affaissement des cours de certaines valeurs de grande renommée pour entre autres ajouter à sa participation dans les brasseries et rétablir sa position dans les distilleries. Les augmentations aux autres rubriques du portefeuille n'ont pas été appréciables.

Par ailleurs, il y a eu contraction significative des compartiments «Pétrole et gaz» et «Produits forestiers», dont la valeur comptable a fléchi respectivement de \$8 millions et \$13 millions. La fermeté des cours des pétroles de l'Ouest s'est prêtée à la réalisation de profits dans certains titres et à la réduction des investissements dans les valeurs pétrolières intégrées. L'évolution plus lente de la demande, la capacité excédentaire de raffinage et les perspectives d'augmentation à cet égard pour 1978 ont motivé ces décisions. La rentabilité sensiblement diminuée des compagnies du secteur *Produits forestiers» en 1975 et la crainte de voir la situation empirer pour certaines d'entre elles, ont amené la Caisse de dépôt à réduire ses investissements dans cette industrie.

Le portefeuille-actions, dont la moins-value à la fin de 1975 était de \$36,6 millions, accusait une plus-value de \$712 647 au 31 décembre 1976, soit une revalorisation totale de \$43,3 millions, y compris un profit de quelque \$6 millions réalisé sur ventes de valeurs. Ce redressement de la valeur de réalisation des titres boursiers du portefeuille équivaut à 6,64% de sa valeur comptable moyenne durant l'année. Par voie de comparaison, le nouvel indice TSE 300 affichait une hausse de 6,08% tandis que l'indice Dow Jones avançait de 17,9%. Les revenus de dividendes et les intérêts sur valeurs convertibles ayant atteint \$38,2 millions au cours de l'exercice, le rendement en moyenne pondérée de 5,02% ajouté à celui de la plusvalue, tel qu'exprimé ci-dessus, ont porté le rendement global du portefeuille à 11,66%.

Le département des investissements en actions est également chargé de l'administration des actions et valeurs convertibles des portefeuilles à gestion particulière de l'Office de la construction du Québec, de la Commission administrative du régime de retraite ainsi que du fonds ségrégatif d'actions de la



Caisse de dépôt. Au 31 décembre 1976, la valeur comptable des titres boursiers de ces fonds et portefeuilles s'établissait à \$161,2 millions, portant ainsi à \$822,5 millions la valeur globale des titres sous gestion du département. Le présent rapport traite de façon plus détaillée des opérations du fonds «A» dans la section prévue pour les fonds ségrégatifs de la Caisse de dépôt.

Financements privés

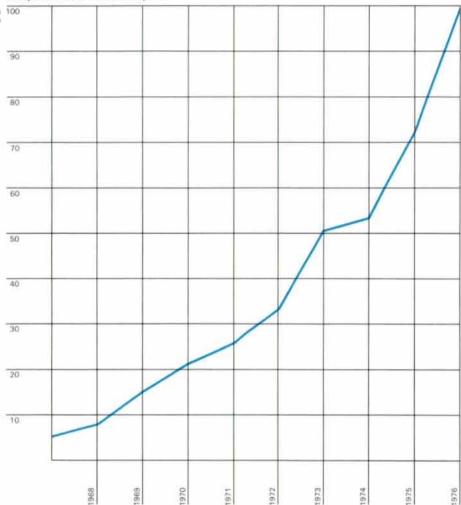
Le département des financements privés s'est fixé comme objectif le financement d'entreprises oeuvrant au Québec dont les besoins en financement à long terme sont supérieurs à \$500 000. Tout en visant l'optimisation du rendement à longue échéance sur de tels placements, la Caisse de dépôt cherche également à promouvoir l'établissement et l'expansion des entreprises au Québec.

Au cours de 1976, la Caisse de dépôt a participé, par le biais de ce département, au lancement de trois nouvelles compagnies, ce qui a impliqué un engagement financier de \$12,2 millions. En outre, dix entreprises ont conclu avec elle des ententes de financement s'élevant à \$15,2 millions. Sur ces engagements de \$27,4 millions, comparativement à \$18,6 millions en 1975, \$22,2 millions ont été canalisés vers des entreprises de fabrication, alors que \$5.2 millions ont été affectés au secteur des services. Le rendement en moyenne pondérée sur ces engagements s'établit à 12,24% comparativement à 11,50% l'année précédente. Durant l'exercice, les débours ont atteint \$15,6 millions par rapport à \$8,6 millions en 1975. Les engagements en cours à la fin de l'exercice se chiffraient à \$23,6 millions en comparaison de \$11,9 millions en 1975.

L'exercice a été caractérisé par un rythme d'activité accru en dépit d'une conjoncture guère plus favorable que celle de 1975, alors que la Caisse de dépôt avait noté un ralentissement dans la croissance des projets d'expansion des entreprises québécoises. Cette tendance s'est maintenue en 1976 et s'est même accentuée au deuxième semestre. De fait, la revue des investissements publics et privés au Canada publiée à la mi-année par Statis-

Engagements cumulés du département des financements privés





tique Canada ne prévoyait aucune croissance dans les dépenses en immobilisations pour l'ensemble des entreprises manufacturières québécoises en 1976.

Depuis sa formation, le département des financements privés a conclu 76 financements, y compris les transactions en cours au 31 décembre 1976. La somme cumulée des engagements depuis 1967 atteignait près de \$100 millions à la fin de 1976, comme le démontre le tableau ci-dessus. Dans l'ensemble, la progression est marquée et presque ininterrompue depuis 1972. Ces divers financements sont réalisés en grande partie sous forme d'obligations; une fois conclus, ils sont intégrés au portefeuille du fonds général.

Placements hypothécaires

La construction domiciliaire a atteint un nouveau sommet en 1976 par suite de la mise en chantier de quelque 273 000 logements au Canada. Il est évident que les programmes d'aide aux acheteurs et constructeurs d'habitations mis de l'avant par le gouvernement fédéral ont porté fruit, tant au Québec qu'ailleurs.

Cependant, la construction commerciale et industrielle n'a pas connu le même niveau d'activité. Les coûts élevés de construction et d'exploitation ont sensiblement refroidi l'enthousiasme de plusieurs propriétaires et promoteurs, d'autant plus que le point de saturation a été atteint dans certains secteurs immobiliers, notamment ceux de l'hôtellerie et des centres commerciaux. À Montréal, par exemple, on compte quelques grands complexes immobiliers dont la construction a été laissée en plan principalement parce que la montée vertigineuse

des coûts compromettait leur rentabilité à longue échéance.

Les taux d'intérêts hypothécaires se sont maintenus à un niveau élevé en 1976, ne subissant qu'un léger fléchissement à la fin de l'année. Ainsi, selon qu'il s'agissait de prêts «conventionnels» ou assurés et compte tenu de la qualité de la garantie, les taux ont oscillé respectivement entre 12% et 11½% pour descendre au niveau de 11¼% et 10¾% en décembre 1976. Les prévisions pour l'année 1977 en ce qui concerne la construction et, par voie de conséquence, le financement hypothécaire, ne semblent pas très optimistes au Québec. Selon des cabinets d'architectes et d'ingénieurs, il n'y aurait présentement que peu de projets d'envergure en voie d'élaboration et il s'agit là, de l'avis d'intéressés, d'un indice plutôt inquiétant.

Le département des placements hypothécaires est chargé de la gestion de deux portefeuilles: celui des immeubles et hypothèques du fonds général et celui du fonds ségrégatif d'hypothèques (fonds «H»). Il doit donc partager ses investissements en tenant compte de l'importance et des objectifs de chacun. Dans un marché immobilier assez différent de celui auquel il était habitué, il a dû, au cours des deux dernières années, faire appel au marché secondaire afin de complémenter le volume de ses placements hypothécaires et ainsi satisfaire aux exigences d'administrateurs de régimes supplémentaires de rentes dont la préférence pour ce type de placements est marquée. Il a aussi confié à des sociétés de fiducie le soin d'agir comme son mandataire quant à la réalisation de programmes précis d'investissement en prêts hypothécaires sur habitations.

Durant l'exercice, le département a émis des engagements de \$66,5 millions pour le portefeuille du fonds général, dont \$43 millions à l'égard d'édifices commerciaux, \$13,4 millions dans le secteur résidentiel et \$10,1 millions pour des établissements industriels. Les débours ont atteint \$30,5 millions et, au 31 décembre 1976, les engagements en cours se chiffraient à \$98,6 millions.

En fin d'exercice, le total du portefeuille atteignait \$249,8 millions, dont \$224,4 millions de créances hypothécaires et \$25,4 millions d'immeubles. Sa composition s'établissait alors comme suit: 24,5% dans le secteur résidentiel, 64,8% en immeubles commerciaux et 10,7% en établissements industriels. Le rendement en moyenne pondérée des créances hypothécaires est passé de 9,45% l'année précédente à 9,54% au 31 décembre 1976, alors que celui des immeubles était porté de 11,20 à 12,32%. Quant au rendement global moyen, il se situait à 9,80% en fin d'année comparativement à 9,65% en 1975.

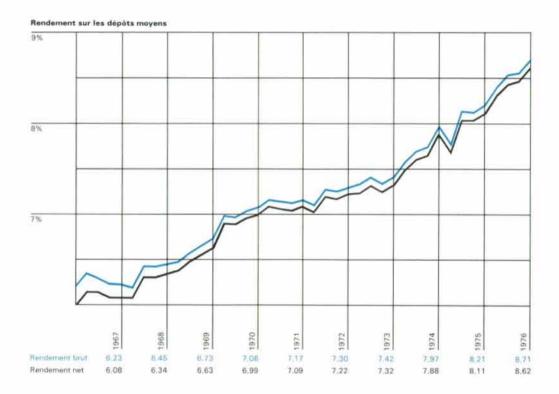
États financiers et renseignements statistiques

Le bilan du fonds général de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1976 présente quelques modifications par rapport à l'exercice antérieur. Au passif, la rubrique «Dépôts à préavis» inclut maintenant deux éléments: les dépôts eux-mêmes et les gains en capital accumulés. Ce dernier poste est plus descriptif que celui de «Réserve générale», employé depuis plusieurs années. Il est juxtaposé aux dépôts à préavis, compte tenu du fait que les règlements de la Caisse de dépôt précisent que le produit des profits et pertes sur ventes de valeurs est accumulé à un poste spécial pour le compte des déposants «à préavis». Quant à l'avoir des déposants, il est aussi constitué des dépôts à échéance et à demande, ainsi que des intérêts courus sur ceux-ci qui, pour une bonne part, ont été affectés à l'achat d'unités de dépôts à préavis le 1er janvier 1977.

L'énoncé des principales conventions comptables et les notes aux états financiers facilitent la compréhension de ceux-ci. À l'état des revenus et dépenses, le nombre des rubriques utilisées pour la classification des frais d'administration a été augmenté. Le poste qui groupait l'an dernier «Honoraires, frais de consultation et de banque» a été scindé. La hausse de guelgue \$230 000 au nouveau poste «Honoraires professionnels» est attribuable en quasi-totalité à l'augmentation des frais de gestion sur créances hypothécaires administrées par des tiers pour le compte du fonds «H», conformément aux contrats de service intervenus au moment de l'acquisition de telles créances. Le poste «Locaux et équipement» comprend notamment le loyer de nos bureaux à Québec et à Montréal, y compris les dépenses liées aux améliorations locatives achevées en 1976 lors de l'aménagement d'espace supplémentaire de bureau à la Tour de la Bourse, dont les travaux avaient été entrepris en 1975. Depuis 1973, la pratique de la Caisse de dépôt est d'imputer directement de telles dépenses aux frais d'administration.

Le total des revenus du fonds général de l'exercice clos le 31 décembre 1976 a atteint \$348,2 millions, soit une hausse de 26,2% sur l'exercice précédent. La Caisse de dépôt a réalisé en 1976 un profit net de \$6,2 millions sur ventes de valeurs au regard d'une perte de \$679 637 en 1975. Ce profit a été viré à l'État des gains en capital accumulés, portant ainsi son solde à \$55,7 millions au 31 décembre.

Les renseignements statistiques font ressortir que les dépôts moyens de l'exercice se sont établis à \$3 915,3 millions; en tenant compte du montant de \$337,4 millions d'intérêts versés ou dus sur les diverses catégories de dépôts, le rendement moyen a été de 8,98% sur les dépôts à demande, 9,46%



sur les dépôts à échéance, 8,60% sur les dépôts à préavis et 8,62% sur l'ensemble.

Enfin, compte tenu des frais imputés directement aux fonds ségrégatifs et aux portefeuilles à gestion distincte, les frais nets d'administration du fonds général se sont établis à \$3,6 millions, soit 0,093% des dépôts moyens de l'exercice.

Le personnel

En fin d'année, les effectifs réguliers s'établissaient à 113 personnes. Les excellents résultats de l'exercice écoulé témoignent éloquemment des efforts déployés par la direction en vue d'inculquer, au sein du personnel, le sens de la tradition et de la continuité, gage indispensable de succès pour l'avenir. Le Conseil d'administration désire donc exprimer à l'ensemble du personnel sa vive gratitude pour l'esprit d'initiative et la loyauté avec lesquels il a servi au cours de 1976.

Pour le Conseil d'administration,

Le président,

Montréal, le 11 mars 1977

États financiers — Fonds général

Bilan

au 31 décembre 1976

Actif	1976	1975
Placements (Note 2)		
Obligations	\$ 3 101 190 100	\$ 2 577 900 135
Actions et valeurs convertibles	661 338 109	638 680 512
Créances hypothécaires	224 406 914	198 973 067
Immeubles	25 401 779	26 052 783
Valeurs à court terme	226 439 806	191 517 330
	\$ 4 238 776 708	\$ 3 633 123 827
Encaisse	344 515	1 289 506
Revenus de placements à recevoir (Note 3)	78 204 007	64 203 734
Autres éléments d'actif	1 202 550	412 968
	\$ 4 318 527 780	\$ 3 699 030 035
Passif		
Dépôts (Note 4)		
Dépôts à préavis		
Dépôts	\$ 4 058 807 618	\$ 3 457 071 728
Gains en capital accumulés	55 658 137	49 504 042
	\$ 4 114 465 755	\$ 3 506 575 770
Dépôts à échéance	2 500 000	58 097 367
Dépôts à demande	103 202 195	51 740 749
Intérêts sur dépôts	92 610 808	73 862 566
Avoir des déposants	\$ 4 312 778 758	\$ 3 690 276 452
Transactions en voie de règlement	3 042 252	5 545 879
Autres éléments de passif	2 706 770	3 207 704
	\$ 4 318 527 780	\$ 3 699 030 035

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

État des revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

Revenus	1976	1975 (Note 6
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 254 575 937	\$ 204 626 086
Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles		
(Note 3)	38 236 933	30 516 342
Intérêts sur créances hypothécaires	19 066 611	17 586 544
Revenus d'immeubles	2 696 528	3 356 316
Intérêts sur valeurs à court terme	26 465 040	19 628 241
Profits et pertes sur ventes de valeurs (Note 4)	6 154 095	(679 637
	\$ 347 195 144	\$ 275 033 892
Honoraires de gestion	980 057	491 547
Autres revenus	54 998	437 320
Total des revenus	\$ 348 230 199	\$ 275 962 759
Frais d'administration		
Émoluments et dépenses des administrateurs	\$ 6 519	\$ 5 721
Traitements et avantages sociaux	2 413 888	2 017 195
Frais de déplacement	116 464	89 705
Honoraires professionnels	476 490	245 663
Frais de banque et de garde des valeurs	126 928	117 613
Assurances fidéjussion et autres	95 912	82 535
Locaux et équipement	1 124 872	1 148 465
Documentation et papeterie	132 027	91 315
Autres	131 832	96 885
	\$ 4 624 932	\$ 3 895 097
Solde des revenus avant virement	\$ 343 605 267	\$ 272 067 662
Virement à gains en capital accumulés (Note 4)	(6 154 095)	679 637
Solde des revenus	\$ 337 451 172	\$ 272 747 299
Intérêts sur dépôts à demande et à échéance	10 471 472	10 189 620
Revenu net	\$ 326 979 700	\$ 262 557 679

État des gains en capital accumulés (Note 4) de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

		_	
Solde à la fin de l'exercice	\$ 55 658 137	\$	49 504 042
Virement de l'état des revenus et dépenses	6 154 095		(679 637
Solde au début de l'exercice	\$ 49 504 042	\$	50 183 679
	1976		1975

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

État de l'affectation du solde des revenus

de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	Intérêts sur dépôts					
		à demande et à échéance		à préavis		Total
Solde au début de l'exercice	\$	1 421 428	\$	72 441 138	\$	73 862 566
Solde des revenus		10 471 472		326 979 700		337 451 172
	\$	11 892 900	\$	399 420 838	\$	411 313 738
Virements aux comptes de dépôts		11 530 189		307 172 741		318 702 930
Solde à la fin de l'exercice	\$	362 711	\$	92 248 097	\$	92 610 808

Énoncé des principales conventions comptables

Les pratiques et principes comptables les plus importants suivis par la Caisse de dépôt et placement du Québec sont résumés ci-dessous aux fins de faciliter la compréhension des états financiers.

Placements

Les placements en actions, les terrains, les créances hypothécaires et les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant; les autres placements sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti.

Dépôts à préavis

Les dépôts à préavis sont constitués d'unités de participation conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'actif net et le revenu net de la Caisse de dépôt. La valeur des unités de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'actif net de la Caisse de dépôt, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date.

Transactions en voie de règlement

La Caisse de dépôt enregistre les transactions d'achats et de ventes de valeurs selon la date de règlement.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires (Voir Note 3).

Immobilisations

Les achats de mobilier et d'équipement ainsi que les frais pour l'amélioration des aires locatives sont imputés directement aux frais d'administration.

Notes aux états financiers

Note 1

Les états financiers comprennent les comptes du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses filiales en propriété exclusive, Cadim Inc. et Développements Pasteur Inc. Les fonds ségrégatifs et les portefeuilles à gestion distincte font l'objet d'états financiers séparés.

Note 2

Au 31 décembre 1976, la valeur de réalisation des placements était de \$4 124 402 970 (1975, \$3 289 910 157).

Note 3

Les revenus de dividendes sont maintenant enregistrés à la date d'inscription au livre des actionnaires; auparavant, ces revenus étaient comptabilisés à la date à laquelle le dividende était encaissable. Ce changement dans la méthode de comptabilisation des revenus de dividendes a eu pour effet d'augmenter le revenu net de l'exercice de \$4 472 728. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1975 n'ont pas été redressés pour tenir compte de ce changement.

Note 4

Les sommes confiées au fonds général de la Caisse de dépôt sont déposées à demande, à échéance ou à préavis, au gré du déposant.

Au 31 décembre 1976, les dépôts à préavis sont constitués de 4 767 240 unités de participation (1975, 4 024 799).

À la fin de chaque trimestre, le revenu net de la Caisse de dépôt est établi et réparti, en guise d'intérêts, entre les déposants «à préavis». Au début du nouveau trimestre, ces intérêts sont versés au compte de dépôts à demande de tels déposants, où ils s'ajoutent au solde accumulé à la

fin du trimestre précédent. Le solde du compte de dépôts à demande peut alors être, en tout ou en partie, au gré du déposant, affecté à l'achat d'unités de dépôts à préavis, versé à son compte de dépôts à échéance, demeurer sous forme de dépôts à demande ou être retiré.

Les gains en capital accumulés sont constitués des profits et pertes réalisés sur ventes de valeurs depuis le début des opérations de la Caisse de dépôt. Selon les règlements, ces profits et pertes sont portés à un poste spécial pour le compte des déposants «à préavis».

Les dépôts des fonds ségrégatifs au 31 décembre 1976, tous à demande, se composent comme suit:

Fonds ségrégatifs

Obligations (Fonds «O»)	\$ 8	820	844
Actions (Fonds «A»)	4	747	376
Hypothèques (Fonds «H»)	5	847	293
	\$ 19	415	513

Note 5

La loi concernant la Commission des accidents du travail de Québec prescrit que les sommes dont la Commission prévoit ne pas avoir un besoin immédiat pour ses frais d'administration et pour le paiement d'indemnités ou de compensations doivent être déposées sans délai auprès de la Caisse de dépôt.

En vertu de la même loi, la Caisse de dépôt administre, suivant la loi qui la régit, pour le compte de la Commission, les valeurs mobilières dont cette dernière est propriétaire et le lieutenant-gouverneur en conseil détermine les modalités d'application de cette disposition.

Aux termes de la convention intervenue entre la Commission et la Caisse de dépôt le 19 octobre 1973 et dûment approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil, cette dernière doit liquider graduellement les valeurs mobilières confiées à sa gestion et verser au compte de dépôts à demande de la Commission le revenu et le produit de la réalisation de ces valeurs.

Au cours de l'exercice 1975, la Caisse de dépôt a accédé à la demande de la Commission visant à une gestion distincte de son patrimoine, et des obligations pour une somme d'environ \$175 millions ont ainsi été acquises en 1975 et 1976 pour le compte de la Commission à même ses dépôts à demande. La Caisse de dépôt a appuyé sa décision sur une interprétation de ses règlements à l'effet que de tels placements pouvaient être effectués conformément aux dispositions du titre XI de ces mêmes règlements concernant les fonds administrés.

Nonobstant les avantages de ce mode particulier de gestion pour la Commission, il s'est ultérieurement avéré, dans le cadre de la vérification des comptes, que les modalités de la loi et du titre XI des règlements régissant les opérations des fonds administrés et de la convention ne pouvaient permettre une telle gestion distincte. La Caisse de dépôt et la Commission étudient présentement les modifications à apporter à la loi, aux règlements ainsi qu'à la convention actuelle en vue de régulariser cette situation.

Les états financiers du fonds général au 31 décembre 1976 ne reflètent donc pas les fonds qui ont été virés au portefeuille à gestion distincte de la Commission et les revenus s'y rapportant.

Note 6

Certains chiffres de l'état des revenus et dépenses de 1975 ont été reclassifiés pour les rendre comparables à la présentation adoptée pour 1976.

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de sa charte, j'ai vérifié le bilan du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1976 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état des gains en capital accumulés et l'état de l'affectation du solde des revenus de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

Comme le mentionne la Note 5, la Caisse de dépôt a accédé à la demande de la Commission des accidents du travail de Québec visant à une gestion distincte de son patrimoine; il s'est ultérieurement avéré, dans le cadre de la vérification des comptes, que les modalités de la loi, du titre XI des règlements régissant les opérations des fonds administrés et de la convention ne pouvaient permettre une telle gestion distincte. Les états financiers du fonds général au 31 décembre 1976 ne reflètent pas les fonds d'environ \$175 millions qui ont été virés au portefeuille à gestion distincte de la Commission et les revenus s'y rapportant.

A mon avis, à l'exception de la gestion distincte des fonds de la Commission des accidents du travail de Québec mentionnée au paragraphe précédent, les placements et les opérations financières du fonds général de la Caisse de dépôt ont été effectués conformément à sa charte et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1976 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers. De plus, à l'exception du changement dans la méthode de comptabilisation des revenus de dividendes mentionné dans la Note 3 aux états financiers, ces principes et conventions comptables ont été appliqués, à mon avis, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a. Vérificateur général Québec, le 4 mars 1977

Renseignements statistiques - 1976

Sommaire des opérations des comptes de dépôts							
		Dépôts					
	à demande et à échéance		Tota				
Solde au début de l'exercice	\$ 109 838 116	\$3 457 071 728	\$3 566 909 844				
Dépôts	291 986 391	_	291 986 391				
Virements	(307 652 501) 307 652 501					
Intérêts	11 530 189	294 083 389	305 613 578				
Solde à la fin de l'exercice	\$ 105 702 195	\$4 058 807 618	\$4 164 509 813				

Taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts						
			Dépôt moyen		Intérêts versés ou dus	Rendement moyen
Dépôts à demande	\$	88	099 81	9 \$	7 912 390	8,981%
Dépôts à échéance		27	061 48	6	2 559 082	9,456%
Dépôts à préavis	3	800	152 67	3	326 979 700	8,604%
Total	\$3	915	313 97	8 \$	337 451 172	8,619%

Rendement sur les sommes en dépôt au fonds général		
	Montant	Équivalence en rendement sur les dépôts moyens du fonds général
Total des revenus*	\$ 342 076 104	8,737%
Honoraires de gestion		
Fonds ségrégatifs	(837 661)	(0,021%
Portefeuilles à gestion distincte	(142 396)	(0,004%
	\$ 341 096 047	8,712%
Frais d'administration		
Fonds général	3 644 875	0,093%
Solde des revenus	\$ 337 451 172	8,619%

^{*}Excluant les profits nets sur ventes de valeurs

Relevé des placements au 31 décembre 1976

% Valeur comptable		Valeur nominale
	Obligations	
1,33%	Gouvernement du Canada	\$ 58 575 000
52,10%	Gouvernement du Québec et garanties	2 249 697 500
3,50%	Garanties par octroi provincial	151 743 000
6,31%	Municipales et scolaires	277 820 500
9,92%	Compagnies	425 378 779
73,16%		\$ 3 163 214 779
	Actions et valeurs convertibles	
3,03%	Services publics	
2,48%	Banques et finance	
1,70%	Consommation et services	
2,24%	Industries manufacturières	
2,15%	Pétrole et gaz	
2,07%	Mines et métaux	
0,51%	Produits forestiers	
1,43%	Sociétés de gestion et d'immeubles	
15,61%		
5,29%	Créances hypothécaires	
0,60%	Immeubles	
5,89%		
5,34%	Valeurs à court terme	
100,00%	Total des placements	
	•	

^{*}Le rendement est exprimé en mayenne pondèrée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Valeur comptable	Répartition	Rendement*	Valeur de réalisation
\$ 56 378 657	1,82%	8,96%	\$ 58 590 943
2 208 574 130	71,22%	9,17%	2 123 337 882
148 176 878	4,78%	9,37%	139 706 228
267 625 751	8,63%	9,36%	249 412 825
420 434 684	13,55%	9,69%	415 055 837
\$ 3 101 190 100	100,00%	9,26%	\$ 2 986 103 715
20 stress and test to the		7.75	
\$ 128 517 511	19,43%	7,53%	\$ 136 178 555
104 974 281	15,87%	6,13%	116 173 152
71 913 281	10,88%	3,22%	58 242 108
94 758 070	14,33%	4,82%	96 948 634
91 151 317	13,78%	3,71%	98 265 620
87 912 601	13,29%	3,10%	81 421 237
21 459 045	3,25%	4,64%	21 320 070
60 652 003	9,17%	5,12%	53 501 380
\$ 661 338 109	100,00%	5,02%	\$ 662 050 756
\$ 224 406 914	89,83%	9,54%	\$ 224 406 914
25 401 779	10,17%	12,32%	25 401 779
\$ 249 808 693	100,00%	9,80%	\$ 249 808 693
\$ 226 439 806		9,18%	\$ 226 439 806
\$ 4 238 776 708			\$ 4 124 402 970



Fonds ségrégatifs

Depuis 1969, la loi a élargi le champ d'activité de la Caisse de dépôt en lui confiant la responsabilité de la gestion des fonds de régimes supplémentaires de rentes d'organismes publics ou parapublics.

La Caisse de dépôt tient les placements de ces régimes séparés de ses propres placements et les administre suivant la Loi des régimes supplémentaires de rentes. Ces placements en obligations, en actions et en hypothèques constituent respectivement les fonds «O», «A» et «H» de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Au 31 décembre 1976, les régimes suivants étaient détenteurs des unités de participation émises et en cours des trois fonds ségrégatifs précités:

- Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics
- Régimes de retraite des maires et des conseillers des cités et des villes
- Régime supplémentaire de rentes de la Municipalité de la Baie James
- Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James
- Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec
- Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec
- Régime supplémentaire de retraite (C.S.N. – A.H.P.Q. – Ministère des Affaires sociales)

Points saillants de l'exercice

		1976		1975
Actif				
Fonds – obligations	\$ 281 533 854	45,4%	\$ 161 061 814	43,5%
Fonds – actions	166 092 596	26,7%	99 310 246	26,8%
Fonds – hypothèques	172 907 757	27,9%	109 741 751	29,7%
	\$ 620 534 207	100,0%	\$ 370 113 811	100,0%
Tableau des placements				
Obligations	\$ 255 680 327	41,8%	\$ 145 311 201	39,8%
Actions et valeurs convertibles	150 285 873	24,6%	75 562 752	20,7%
Créances hypothécaires	145 066 101	23,7%	100 624 781	27,5%
	\$ 551 032 301	90,1%	\$ 321 498 734	88,0%
Dépôts et valeurs à court terme	60 643 962	9,9%	43 836 243	12,0%
	\$ 611 676 263	100,0%	\$ 365 334 977	100,0%
Répartition des placements à long terme				
Secteur public	\$ 190 404 511	34,6%	\$ 96 111 019	29,9%
Secteur privé	360 627 790	65,4%	225 387 715	70,1%
	\$ 551 032 301	100,0%	\$ 321 498 734	100,0%
Titres à revenu fixe	\$ 403 420 874	73,2%	\$ 245 935 982	76,5%
Titres à revenu variable	147 611 427	26,8%	75 562 752	23,5%
	\$ 551 032 301	100,0%	\$ 321 498 734	100,0%
Revenu de l'exercice				
Fonds – obligations	\$ 23 990 469	49,1%	\$ 10 322 189	41,5%
Fonds – actions	10 150 240	20,8%	6 337 674	25,5%
Fonds - hypothèques	14 672 637	30,1%	8 215 867	33,0%
	\$ 48 813 346	100,0%	\$ 24 875 730	100,0%
Dépôts acceptés durant l'exercice	\$ 227 514 447		\$ 170 368 662	
Valeur de réalisation de l'unité				
Fonds – obligations	\$ 1 782,77		\$ 1 515,81	
Fonds – actions	\$ 1 283,45		\$ 1 137,58	
Fonds – hypothèques	\$ 1 647,48		\$ 1 490,96	
Pourcentage d'augmentation de la valeur de réalisation de l'unité				
Fonds – obligations	17,6%		9,1%	
Fonds – actions	12,8%		21,0%	
Fonds – hypothèques	10,5%		9,9%	

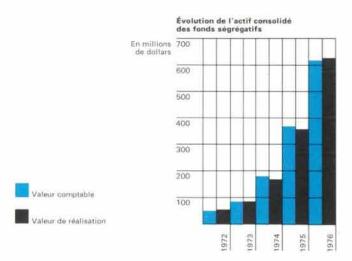
Compte rendu de gestion

Cette partie du compte rendu de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 1976 porte exclusivement sur l'activité des fonds ségrégatifs d'obligations, d'actions et d'hypothèques. Par suite d'amendements apportés aux règlements de la Caisse de dépôt et placement du Québec et subséquemment entérinés par arrêté en conseil. ces fonds seront désormais respectivement connus comme fonds «O», «A» et «H», et continueront d'être réservés aux caisses de retraite d'employés des secteurs public, parapublic et péripublic du Québec. Les placements qui y sont effectués sont assujettis aux dispositions de la Loi des régimes supplémentaires de rentes.

Au cours de leur septième exercice financier, les trois fonds ségrégatifs ont, individuellement et collectivement, connu un essor considérable. Comme l'indique le tableau suivant, leur actif, sur une base consolidée, a franchi le cap des \$600 millions pour s'établir à \$620,5 millions au 31 décembre 1976, au regard de \$370,1 millions un an plus tôt. Six différents régimes y ont effectué des dépôts nets de \$227,5 millions, soit une augmentation de \$57,1 millions par rapport à l'exercice précédent.

Globalement, la composition des placements s'établissait comme suit en fin d'année: 41,8% en obligations, 24,6% en actions et valeurs convertibles, 23.7% en créances hypothécaires et 9,9% en dépôts et valeurs à court terme. Il convient d'expliquer ici pourquoi la composition des placements des fonds ségrégatifs diffère, sur une base consolidée, de celle du fonds général. Elle résulte d'abord des ententes conclues avec les divers régimes supplémentaires de rentes, lesquelles stipulent que la Caisse de dépôt doit investir les capitaux de ces régimes dans ses trois fonds ségrégatifs selon la proportion fixée par l'administrateur de chaque régime. Celui-ci est mandaté pour agir au nom du comité de la caisse de retraite, généralement constitué de représentants des parties patronale et syndicale. Les gestionnaires de la Caisse de dépôt sont parfois invités à participer aux réunions de ces comités en vue de décider d'une répartition appropriée des investissements, compte tenu de la conjoncture.

Par ailleurs, la prépondérance des dépôts de certains participants, jointe à la proportion d'investissement adoptée, exerce une influence déterminante sur l'évolution de l'un quelconque ou de tous les fonds ségrégatifs à la fois, sur la répartition des placements entre le secteur public et le secteur privé de même que sur la proportion des titres à revenu fixe par rapport à celle des titres à revenu variable. Ainsi, en 1976, l'actif des trois fonds a augmenté à des rythmes différents. Alors que le fonds «O» progressait de \$120,4 millions, le fonds «A» s'accroissait de \$66,8 millions et le fonds «H», de \$63,2 millions.



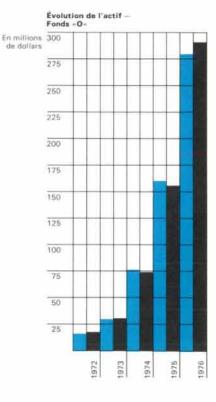
Fonds «O»

L'actif du fonds «O» s'élevait à \$281,5 millions au 31 décembre 1976; il comprenait principalement \$255,7 millions en obligations à long terme, \$10,8 millions en valeurs à court terme et \$8,8 millions en dépôts à demande au fonds général.

Le rendement en moyenne pondérée des titres à long terme est passé de 10,20 à 10,38% durant l'exercice. L'augmentation nette de \$110,4 millions en placements à long terme s'est surtout concentrée dans les titres du secteur public. Les catégories d'obligations «Gouvernement du Québec et garanties» et «Garanties par octroi provincial» ont enregistré des hausses respectives de \$70 millions et de \$11,9 millions alors que celle des «Municipales et scolaires» augmentait de \$15,4 millions.

Le revenu du fonds «O» a atteint \$24 millions au cours de l'exercice, y compris \$1,1 million de profits sur ventes de valeurs. Les revenus accumulés de ce fonds, entièrement réinvestis depuis le début des opérations, s'élevaient à \$42,5 millions au 31 décembre 1976.

Au cours de l'année, 59 902 unités de participation ont été émises pour un montant de \$96,5 mil-



lions. Le tableau ci-contre indique l'évolution de la valeur de réalisation de l'unité du fonds «O» depuis sa création en 1970. Au 31 décembre 1976, celle-ci était de \$1 782,77 comparativement à \$1 515,81 l'année précédente, soit une augmentation de 17,6%.

Fonds «A»

Prix contant amorti

Valeur de réalisation

L'actif du fonds «A» s'établissait à \$166,1 millions au 31 décembre 1976. Il se composait principalement d'investissements en actions et valeurs convertibles pour un montant de \$150,3 millions et



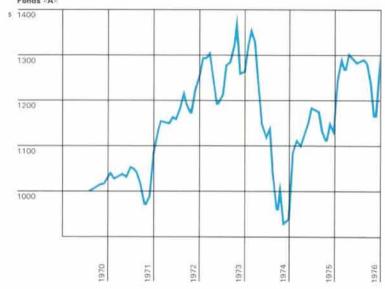


de valeurs à court terme et dépôts à demande totalisant \$14,7 millions. En fin d'année, le pourcentage de liquidité du fonds équivalait à 8,9% de l'actif.

Les importantes entrées de fonds ont permis l'acquisition en 1976 de valeurs canadiennes de haute qualité, offertes à des prix bas comparativement à leur niveau historique. L'accroissement net des investissements en actions et valeurs convertibles a été de \$74,7 millions et tous les compartiments ont enregistré une hausse. Les plus importantes augmentations ont été dans les secteurs «Banques et finance», «Mines et métaux» et «Industries manufacturières», pour des montants respectifs de \$15,4 millions, \$14,2 millions et \$10,9 millions. Au terme de l'exercice, le fonds comptait des investissements dans 94 compagnies canadiennes, dont les actions étaient toutes cotées en bourse. Le rendement en moyenne pondérée sur les titres boursiers a été de 4,37%, abstraction faite d'un profit net de \$2,2 millions sur ventes de valeurs en 1976.

Le revenu du fonds «A» a atteint \$10,2 millions en 1976, portant ainsi le poste des revenus accumulés à \$21,9 millions au 31 décembre. Durant l'année, 44 326 unités de participation ont été émises pour un prix total de \$55,9 millions. La valeur unitaire de réalisation des 124 379 unités de participation se chiffrait à \$1 283,45 au terme de l'exercice, soit une augmentation de 12,8% par rapport à \$1 137,58 à la fin de 1975. Le tableau ci-dessous en illustre l'évolution depuis 1970.







Fonds «H»

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1976, l'actif du fonds «H» a atteint \$172,9 millions. Pour leur part, les créances hypothécaires en cours totalisaient \$145,1 millions, soit \$44,4 millions de plus qu'à la fin de 1975 et leur rendement est passé à 10,44%, comparativement à 9,96% un an auparavant.

Ce total comprenait \$110,1 millions représentant 3 432 créances hypothécaires assurées et \$35 millions constitués de 304 créances dites «conventionnelles». Ces prêts hypothécaires, dont la valeur moyenne était d'environ \$38 800, étaient répartis dans la plupart des régions administratives du Québec.

En 1976, une somme de plus de \$48 millions a été affectée à 1 290 prêts hypothécaires, dont \$42,3 millions dans le secteur domiciliaire et \$5,7 millions dans le secteur commercial et industriel. Depuis le début des opérations de ce fonds, les investissements dans le domaine de l'habitation constituent au-delà de 82% de tous les prêts consentis. En fin d'exercice, les engagements en cours totalisaient \$13,4 millions.

Durant l'année, 31 348 unités de participation ont été émises à un prix total de \$48,5 millions et, au 31 décembre 1976, chacune des 104 953 unités du fonds «H» avait une valeur de \$1 647,48, soit une hausse de 10,5% par rapport à 1975.

Dépôts à demande

Le taux d'intérêt quotidien versé sur les dépôts à demande des fonds ségrégatifs provisoirement placés au fonds général de la Caisse de dépôt a fluctué entre 8,18% et 9,76% au cours de l'année, s'établissant en moyenne à 8,98%. Au 31 décembre 1976, ces dépôts s'élevaient à \$19,4 millions.

Nouveau déposant

Le 13 juillet 1976, le Conseil d'administration de la Société de développement de la Baie James, siégeant à titre de substitut du conseil municipal de la Municipalité de la Baie James, autorisait par l'ordonnance nº 166 la Municipalité à procéder à l'adoption d'une caisse de retraite autonome pour ses employés et ce, rétroactivement au 31 décembre 1975. Ces employés adhéraient jusque-là au Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James, administré par la Caisse de dépôt depuis 1972. Cette dernière a effectué le partage des fonds selon les données soumises par les actuaires conseils de la Municipalité et conformément aux dispositions de l'ordonnance, laquelle a été sanctionnée par l'arrêté en conseil 3228 du 22 septembre 1976. Le Régime supplémentaire de rentes de la Municipalité de la Baie James est ainsi devenu le septième participant aux fonds ségrégatifs de la Caisse de dépôt.

Pour le Conseil d'administration,

Mbagavan.

Le président

Obligations (Fonds «O»)

Bilan

au 31 décembre 1976

Actif	1976	1975
Placements (Note 1)		
Obligations	\$ 255 680 327	\$ 145 311 201
Valeurs à court terme	10 808 700	9 974 139
Dépôts au fonds général		
à demande	8 820 844	(7 674 677)
à échéance	_	10 000 000
	\$ 275 309 871	\$ 157 610 663
Intérêts courus	6 223 983	3 451 151
	\$ 281 533 854	\$ 161 061 814
Avoir des participants		
162 947 unités de participation (Note 2)	\$ 239 051 646	\$ 142 570 075
Revenus accumulés	42 482 208	18 491 739
	\$ 281 533 854	\$ 161 061 814

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

État des revenus et des revenus accumulés

de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	1976	1975
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 21 308 882	\$ 9 865 003
Intérêts sur valeurs à court terme	801 534	648 370
Intérêts sur dépôts au fonds général		
à demande	382 137	248 625
à échéance	359 370	157 097
Profits et pertes sur ventes de valeurs	1 138 546	(596 906
Revenu de l'exercice	\$ 23 990 469	\$ 10 322 189
Revenus accumulés au début de l'exercice	18 491 739	8 169 550
Revenus accumulés à la fin de l'exercice	\$ 42 482 208	\$ 18 491 739

Obligations (Fonds «O»)

Enoncé de convention comptable

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Notes aux états financiers

Note 1

Au 31 décembre 1976, la valeur de réalisation des placements était de \$284 273 621 (1975, \$152 745 715).

Note 2

Au cours de l'exercice, 59 902 unités de participation furent émises pour un montant de \$96 481 571 et il n'y a eu aucun retrait.

Note 3

Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à \$228 164 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 (1975, \$111 303).

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de son fonds ségrégatif-obligations (fonds «O») au 31 décembre 1976 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1976 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et la convention comptable particulière énoncée aux états financiers. De plus, ces principes et convention comptables ont été appliqués, à mon avis, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a. Vérificateur général Québec, le 4 mars 1977

Actions (Fonds «A»)

Bilan

au 31 décembre 1976

Actif	1976	1975
Placements (Note 1)		
Actions et valeurs convertibles	\$ 150 285 873	\$ 75 562 752
Valeurs à court terme	10 002 692	18 900 454
Dépôts à demande au fonds général	4 747 376	4 554 539
	\$ 165 035 941	\$ 99 017 745
Revenus de placements à recevoir (Note 2)	1 056 655	292 501
	\$ 166 092 596	\$ 99 310 246
Passif		
Avoir des participants		
124 379 unités de participation (Note 3)	\$ 143 441 138	\$ 87 536 117
Revenus accumulés	21 924 369	11 774 129
	\$ 165 365 507	\$ 99 310 246
Transactions en voie de règlement (Note 4)	727 089	_
	\$ 166 092 596	\$ 99 310 246

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

État des revenus et des revenus accumulés

de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	1976	1975
Revenus de placements		
Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles (Note 2)	\$ 5 854 748	\$ 2 534 770
Intérêts sur valeurs à court terme	845 608	990 729
Intérêts sur dépôts au fonds général		
à demande	925 598	552 490
à échéance	296 339	25 423
Profits et pertes sur ventes de valeurs	2 227 947	2 234 262
Revenu de l'exercice	\$ 10 150 240	\$ 6 337 674
Revenus accumulés au début de l'exercice	11 774 129	5 436 455
Revenus accumulés à la fin de l'exercice	\$ 21 924 369	\$ 11 774 129

Actions (Fonds «A»)

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les placements en actions et valeurs convertibles ainsi que les valeurs à court terme et les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires (Voir Note 2).

Transactions en voie de règlement

La Caisse de dépôt enregistre les transactions d'achats et de ventes de valeurs selon la date de règlement (Voir Note 4).

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de son fonds ségrégatif-actions (fonds «A») au 31 décembre 1976 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1976 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers. De plus, à l'exception des changements dans la méthode de comptabilisation mentionnés dans les Notes 2 et 4 aux états financiers de ce fonds, ces principes et conventions comptables ont été appliqués, à mon avis, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a. Vérificateur général Québec, le 4 mars 1977

Notes aux états financiers

Note 1

Au 31 décembre 1976, la valeur de réalisation des placements était de \$159 305 269 (1975, \$90 773 975).

Note 2

Les revenus de dividendes sont maintenant enregistrés à la date d'inscription au livre des actionnaires: auparavant, ces revenus étaient comptabilisés à la date à laquelle le dividende était encaissable. Ce changement dans la méthode de comptabilisation des revenus de dividendes a eu pour effet d'augmenter le revenu de l'exercice de \$829 433. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1975 n'ont pas été redressés pour tenir compte de ce changement.

Note 3

Au cours de l'exercice, 44 326 unités de participation furent émises pour un montant de \$55 905 021 et il n'y a eu aucun retrait.

Note 4

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont maintenant enregistrées selon la date de règlement; auparavant, ces transactions étaient comptabilisées selon la méthode de caisse. Ce changement de méthode de comptabilisation n'a eu aucun effet sur le revenu de l'exercice. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1975 n'ont pas été redressés pour tenir compte de ce changement.

Note 5

Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à \$202 696 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 (1975, \$109 910).

Hypothèques (Fonds «H»)

Bilan

au 31 décembre 1976

Actif	1976	1975
Placements		
Créances hypothécaires	\$ 145 066 101	\$ 100 624 781
Valeurs à court terme	20 417 057	4 886 087
Dépôts à demande au fonds général	5 847 293	3 195 701
	\$ 171 330 451	\$ 108 706 569
Intérêts courus	1 577 306	1 035 182
	\$ 172 907 757	\$ 109 741 751
Avoir des participants		
104 953 unités de participation (Note 1)	\$ 141 709 767	\$ 93 216 398
Revenus accumulés	31 197 990	16 525 353
	\$ 172 907 757	\$ 109 741 751

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

État des revenus et des revenus accumulés

de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

	1976	1975
Revenus de placements		
Intérêts sur créances hypothécaires - net		
(Note 2)	\$ 12 528 534	\$ 6 765 165
Intérêts sur valeurs à court terme	1 056 332	314 172
Intérêts sur dépôts au fonds général		
à demande	612 135	1 129 140
à échéance	475 636	7 390
Revenu de l'exercice	\$ 14 672 637	\$ 8 215 867
Revenus accumulés au début de l'exercice	16 525 353	8 309 486
Revenus accumulés à la fin de l'exercice	\$ 31 197 990	\$ 16 525 353

Hypothèques (Fonds «H»)

Notes aux états financiers

Note 1

Au cours de l'exercice, 31 348 unités de participation furent émises pour un montant de \$48 493 369 et il n'y a eu aucun retrait.

Note 2

Des frais de gestion sur créances hypothécaires administrées par des tiers, au montant de \$175 671, sont déduits des intérêts sur créances hypothécaires.

Note 3

Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à \$231 130 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 (1975, \$182 108).

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de son fonds ségrégatif-hypothèques (fonds «H») au 31 décembre 1976 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1976 ainsi que le résultat de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Gérard Larose, c.a. Vérificateur général Québec, le 4 mars 1977

Relevé des placements au 31 décembre 1976

% Valeur comptable		Valeur nominale
	Obligations	
1,28%	Gouvernement du Canada	\$ 7 850 000
18,65%	Gouvernement du Québec et garanties	114 535 000
5,22%	Garanties par octroi provincial	32 744 000
5,98%	Municipales et scolaires	37 611 000
10,67%	Compagnies	66 088 000
41,80%		\$ 258 828 000
	Actions et valeurs convertibles	
3,72%	Services publics	
3,04%	Banques et finance	
3,03%	Consommation et services	
3,70%	Industries manufacturières	
2,56%	Pétrole et gaz	
4,35%	Mines et métaux	
2,89%	Produits forestiers	
0,85%	Sociétés de gestion et d'immeubles	
24,14%		
0,44%	Valeurs convertibles	
24,58%		
23,71%	Créances hypothécaires	
9,91%	Dépôts et valeurs à court terme	
100,00%	Total des placements	

^{*}Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Valeur comptable	Rendement*	Valeur de réalisation
\$ 7 824 762	9,14%	\$ 8 292 663
114 107 793	10,38%	119 357 395
31 906 894	10,59%	32 193 160
36 565 062	10,50%	36 741 059
65 275 816	10,36%	68 059 800
\$ 255 680 327	10,38%	\$ 264 644 077
\$ 22 744 466	7,97%	\$ 24 847 205
18 614 989	4,92%	18 302 890
18 519 102	3,99%	15 960 998
22 654 451	5,21%	22 533 568
15 646 283	2,58%	13 499 000
26 574 890	2,69%	24 376 753
17 671 188	1,89%	17 797 075
5 186 058	4,62%	4 711 362
\$ 147 611 427	4,30%	\$ 142 028 851
2 674 446	8,54%	2 526 350
\$ 150 285 873	4,37%	\$ 144 555 201
\$ 145 066 101	10,44%	\$ 145 066 101
\$ 60 643 962		\$ 60 643 962
\$ 611 676 263		\$ 614 909 341
		//

Rétrospective financière de la décennie (en millions de dollars)

	1976	1975	1974	1973
Fonds général				
Actif	4 318,5	3 699,0	3 163,5	2 641,8
Placements				
Obligations				
Gouvernement du Canada	56,4	64,2	36,7	57,1
Gouvernement du Québec et garanties	2 208,6	1 799,3	1 534,3	1 317,5
Garanties par octroi provincial	148,2	123,7	103,3	87,8
Municipales et scolaires	267,6	233,4	183,7	141,3
Compagnies	420,4	357,3	318,5	261,9
	3 101,2	2 577,9	2 176,5	1 865,6
Actions et valeurs convertibles	661,4	638,7	601,9	491,7
Créances hypothécaires	224,4	199,0	197,9	128,9
Immeubles	25,4	26,0	25,7	23,9
	249,8	225,0	223,6	152,8
Valeurs à court terme	226,4	191,5	105,0	85,9
Total des placements	4 238,8	3 633,1	3 107,0	2 596,0
Répartition des placements à long terme			-	-
Secteur public	66,8%	64,1%	61,9%	63,9%
Secteur privé	33,2%	35,9%	38,1%	36,1%
Titres à revenu fixe	82,9%	80,7%	79,1%	79,5%
Titres à revenu variable	17,1%	19,3%	20,9%	20,5%
Revenu net	327,0	262,6	213,4	165,8
Rendement sur les sommes en dépôt	8,62%	8,11%	7,88%	7,32%
Ensemble des fonds				
Biens sous gestion				
Fonds général	4 318,5	3 699,0	3 163,5	2 641,8
Fonds ségrégatifs	620,5	370,1	182,7	85,8
Portefeuilles à gestion distincte	401,2	246,4	219,4	234,8
	5 340,2	4 315,5	3 565,6	2 962,4
Revenu net				
Fonds général	327,0	262,6	213,4	165,8
Fonds ségrégatifs	48,8	24,9	11,0	6,3
Portefeuilles à gestion distincte	27,7	17,3	15,7	9,0
	403,5	304,8	240,1	181,1
Dépôts nets*				
Fonds général	249,1	265,4	280,9	293,5
Fonds ségrégatifs	227,5	170,4	86,8	21,3
Portefeuilles à gestion distincte	116,2	11,0	-	-
	592,8	446,8	367,7	314,8
Frais d'administration	4,6	3,9	2,6	2,3

^{*}Sommes déposées en sus des revenus réinvestis.

1967	1968	1969	1970	1971	1972
418,6	683,9	990,4	1 325,9	1 697,8	2 147,6
13,1	51,4	46,7	73,3	57,9	55,7
236,7	394,7	538,4	711,8	882,9	1 088,5
9,5	10,6	21,0	28,1	38,7	65,0
36,9	56,5	83,6	98,6	106,8	121,6
21.1	36,8	45,6	93,1	186,3	244,3
317,3	550,0	735,3	1 004,9	1 272,6	1 575,1
47,6	99,3	156,6	212,4	280,9	352,6
	2.7	25,5	44,8	67,2	72,9
	1,1	4,4	14,8	20,9	21,9
	3,8	29,9	59,6	88,1	94,8
48,0	20,5	54,2	28,7	29,4	90,9
412,9	673,6	976,0	1 305,6	1 671,0	2 113,4
81,2%	78,6%	74,8%	71,4%	66.2%	65,8%
18,8%	21,4%	25,2%	28,6%	33,8%	34,2%
07.00	DA 60/	82,5%	82,2%	81,6%	81,6%
87,0% 13,0%	84,6% 15,4%	17,5%	17,8%	18,4%	18.4%
101070	10,110	13.19679	10,470.5	1050 1015	
17,0	32,8	52,9	77,9	103,8	133,3
6,08%	6,34%	6,63%	6,99%	7,09%	7,22%
418,6	683,9	990,4	1 325,9	1 697,8	2 147,6
_		-	8,6	27,9	51,7
	1	N -A	54,1	50,2	46,1
418,6	683,9	990,4	1 388,6	1 775,9	2 245,4
17,0	32,8	52,9	77,9	103,8	133,3
		:	0,1	1,2	3,2
-		_	3,1	3,4	3,2
17,0	32,8	52,9	81,1	108,4	139,7
216,9	229.0	246.9	246,3	246,6	302,5
			4,2	10,8	13,3
216,9	229,0	246,9	250,5	257,4	315,8
0,5	0,6	0,8	1,0	1,2	1,5

